

Tirs de suppression de Berlin Ouest pour les fugitifs pris pour cible

Après la construction du Mur de Berlin, les fugitifs étaient parfois couverts par Berlin Ouest grâce à des tirs de suppression quand ils étaient la cible des gardes-frontières de la RDA.

Le tir de suppression ou tir de couverture est, en tactique militaire, une action de tirs intenses cherchant moins à atteindre l'ennemi qu'à l'obliger à se protéger, et ainsi à limiter sa propre capacité de tirs ; profitant de cette neutralisation temporaire du feu ennemi, une autre unité alliée peut par exemple procéder à un mouvement en terrain découvert.

- Cela se passa la première fois le 4 octobre 1961. Le fugitif **Bernd Lünser** sauta en urgence du toit d'une maison de cinq étages pour échapper à des tirs, rata de peu la bâche de sauvetage tenue par les pompiers Ouest-Berlinois et décéda.
- Le 17 avril 1963, **Wolfgang Engels**, âgé de 19 ans, réussit à passer à travers le mur avec une voiture blindée volée. De nombreux éléments donnent à penser que cette fuite par le mur réussit uniquement grâce à des tirs de suppression d'un policier Ouest-allemand.
- Le 23 mai 1962, un écolier de 14 ans tenta de traverser à la nage le canal maritime de Berlin Spandau pour atteindre l'Ouest. Jusqu'à huit soldats frontaliers de la RDA ciblèrent le garçon et continuèrent de tirer sur lui alors qu'il dérivait inanimé en direction de l'Ouest, parce qu'ils « *ne pouvaient déterminer s'il feintait* ». Une partie des tirs de ce deuxième mitraillage atteint le territoire ouest-Berlinois et menaça une patrouille de policiers, rendue vigilante par les tirs, qui répliqua. Ils touchèrent trois fois le soldat **Peter Göring** qui leur faisait face ; un ricochet le tua. Il venait de tirer 44 fois. Le garçon, qui avait été touché huit fois, resta invalide.
- Le 13 septembre 1964, **Michael Meyer**, âgé de 21 ans, tenta de franchir le mur dans la Stallschreiberstraße, dans le quartier de Berlin Mitte. Après des tirs de sommation, les gardes-frontières de la RDA le visèrent. Touché par cinq balles et grièvement blessé, Meyer resta étendu à proximité immédiate du mur. Les soldats américains et les policiers Ouest-Berlinois tirèrent pour le couvrir ; de son côté, l'armée populaire occupa les tranchées dans la zone de no man's land et deux véhicules blindés est-allemand se mirent en position. Malgré cela, un sergent de l'**US Army** réussit à faire passer Meyer à l'Ouest à l'aide de cordes et d'une échelle posée contre le mur.
- Les policiers ouest-berlinois ne couvrirent pas **Heinz Schmidt**, alors que celui-ci traversait le canal maritime de Berlin Spandau le 29 août 1966. Schmidt mourut, touché par cinq balles. Des plaintes pour non-assistance à personne en danger furent déposées contre les policiers : ces derniers furent protégés par le bourgmestre-gouverneur et ministre de l'intérieur de Berlin-Ouest : **Heinrich Albertz**.

L'expression « **victimes du Mur de Berlin** » (également « **victimes du mur** ») désigne les personnes ayant perdu la vie en tentant de fuir la République démocratique allemande (RDA) en franchissant le Mur du **13 août 1961 au 9 novembre 1989**. Ces personnes ont soit été abattues par les soldats des troupes frontalières de la RDA, soit ont trouvé la mort de façon accidentelle.

Les sources divergent quant au nombre de victimes. Selon les résultats d'un projet de recherche financé par l'État et mené par le *Centre de Recherche sur l'histoire contemporaine et la Fondation du Mur de Berlin*, le Mur causa la mort d'au moins 138 personnes. Parmi elles, 100 citoyens de la RDA en fuite, 30 personnes de l'Est comme de l'Ouest n'ayant pas de projet de fuite mais qui furent abattues ou périrent suite à un accident, ainsi que huit gardes-frontières morts dans l'exercice de leurs fonctions. Le ZFF ne compte pas les personnes décédées d'une mort naturelle -*principalement d'infarctus*- pendant ou après un contrôle aux frontières parmi les véritables victimes du mur. **Près de 251 cas sont connus**. Le groupe de travail du 13 août, société gestionnaire du Musée du Mur au Checkpoint Charlie, mentionnait en 2009 : **245 victimes du Mur et 38 décès naturels**.

Le Ministère de la sécurité d'État, mieux connu sous le nom de « **Stasi** », enquêtait sur les faits et maquillait la vérité pour dissimuler les véritables circonstances des décès aux proches du défunt et à l'opinion publique. Les documents officiels étaient falsifiés, de fausses déclarations étaient faites à la presse et toute trace effacée. La justice rouvrit une partie des dossiers après la réunification au moment d'un procès. Ces procès, engagés contre les gardes-frontières et leurs supérieurs hiérarchiques militaires et politiques, concernaient les victimes du Mur abattus par les gardes-frontières. **131 procédures furent ainsi engagées contre 227 personnes ; environ la moitié d'entre elles menèrent à une condamnation**.